



# INSTANCE DE PROXIMITÉ

---

## BRETAGNE AOUT 2023

Vos représentants de proximité :

**CFDT** : David MERIEUX  
Maylen VILLAVERDE

**CGT** : Gwendal POIRON

**SUD** : Chloé TEMPEREAU (visio)  
Florence MALESIEUX

**Direction** : Michel DUMORET, Marie PRESCHOUX.

**Invités** : Sylvie MARC-MALLET, Aurélie TOULOUSE (visio) ; Sophie GUILLIN, Christine VILVOISIN, François GASCOIN.

## TABLE DES MATIERES

<b>POINT 1 : RESSOURCES HUMAINES / FINANCES.....</b>	<b>3</b>
Diversité – Egalité des chances : information sur les contrats en alternance prévus à la rentrée de septembre 2023 .....	3
Bilan Santé Sécurité et Conditions de Travail Bretagne 2022.....	3
Développement RH : Suivi formation à l'édition à Brest et à Rennes .....	4
Situation de l'emploi : Départs, postes vacants, mobilités, recrutements .....	4
Santé au travail : .....	5
Suivi des situations en cours .....	5
Suivi des préconisations du COPIL de prévention des RPS – PTA,.....	5
Point de suivi de l'alerte pour « risque grave » au sein des équipes web.....	5
<b>POINT 2 : ORGANISATION ET PLANIFICATION .....</b>	<b>5</b>
Projet Tempo .....	5
Déclenchement des RTT et grèves.....	7
Rédaction : .....	7
Planning à 4 semaines.....	7
Organisation du web durant la période estivale.....	8
Difficultés d'envoi 4G lors de la couverture des Vieilles Charrues (VC) .....	8
Diffusion de sujets en breton dans le cadre du journal régional.....	10
Suivi abonnement au magazine Ya .....	10
Technique : .....	10
Gestion UTS.....	10
Planification des OPS sur les véhicules de reportage dans le cadre de l'actualité .....	11
Gestion des sources extérieures à la locale Iroise .....	11
Bilan de la planification de l'été des services son et montage .....	11
<b>POINT 3 : EXPLOITATION / IMMOBILIER MOYENS GENERAUX / HYGIENE SECURITE .....</b>	<b>12</b>
Point sur le projet immobilier France Bleu Armorique.....	12
Point de suivi des travaux .....	12
Relevés niveaux d'amiante dans l'air lors des travaux de désamiantage.....	12
Open-space rédaction : étude acoustique et aménagement des rangements .....	12
Isolation sonore de la climatisation du toit .....	13
Accessibilité du centre-ville de Rennes avec les véhicules de reportage .....	13
Choix du nouveau véhicule utilitaire .....	13
Bilan de l'exercice incendie réalisé à Rennes le 22 aout 2023 .....	13

<b>POINT 4 : ACTUALITE GENERALE DE L'ANTENNE BRETAGNE.....</b>	<b>14</b>
Suivi de l'activité, .....	14
Grilles d'antenne de septembre 2023 .....	14

## POINT 1 : RESSOURCES HUMAINES / FINANCES

### Diversité – Egalité des chances : information sur les contrats en alternance prévus à la rentrée de septembre 2023

La RRH informe que le document de présentation des alternants et de leurs tuteurs est en préparation. Elle précise que l'arrivée des alternants est anticipée et préparée. Les représentants de proximité demandent que les tuteurs soient présents le jour d'arrivée des alternants et d'associer, en amont, les tuteurs à leur sélection. La RRH est d'accord sur le principe.

En général, les journalistes alternants entrent dans le vivier après leur formation. L'alternance compte dans l'ancienneté entreprise. Leur collaboration en tant qu'alternant doit évoluer au fil des jours, des semaines de travail (observation, puis travail en binôme, puis autonomie complète sur le poste).

### Bilan Santé Sécurité et Conditions de Travail Bretagne 2022

Le document fourni par la direction est plutôt difficile à interpréter puisqu'il donne une photo de l'entreprise à un instant T, mais évolue rapidement. Ce que l'on peut noter pour 2022 est que l'effectif global diminue de 6 personnes. Mais la RRH affirme qu'aujourd'hui, l'effectif de France 3 Bretagne est en augmentation : des ETP ont été ajoutés pour Tempo.

A noter également, le taux d'accidents a augmenté à Rennes en 2022. Mais seuls 4 ont été reconnus comme accidents du travail par la sécurité sociale. Cette dernière à une grille bien spécifique pour qualifier les accidents du travail, grille pour le moins restreinte et qui ne prend pas en compte les accidents liés au psychologique, les burn-out par exemple.

Le chiffre des arrêts maladies pour des absences de courte durée est deux fois plus élevé à la rédaction de Rennes qu'à France Télévisions en ce début d'année. Un focus sera fait par un responsable du siège, lors de la prochaine cellule de veille à ce sujet.

Le livret des accidents bénins n'existe plus. Mais la CSSCT de France 3, après avoir pris conseil auprès de la CARSAT, a proposé de remettre ce livret en fonction dans les antennes, pour un meilleur suivi de la santé des salariés.

Parmi les non-permanents embauchés à France 3 Bretagne, on compte 18 intérimaires. Ils ont participé aux travaux de déménagement et d'aménagement à Rennes, sur des missions courtes. La plus longue mission en intérim est au service RH, en complément du mi-temps d'un statutaire.

Les représentants du personnel demandent s'il y a des salariés travaillant à Rennes qui ne seraient pas comptabilisés dans le bilan santé de Bretagne ? La RRH répond que seuls les salariés de la Fabrique ne sont pas comptabilisés dans ce document.

Elle précise que tous les salariés travaillant sur les sites de Lorient, Rennes, St Brieuc sont rattachés au médecin du travail de Rennes. Ceux travaillant à Quimper et Brest sont rattachés au médecin du travail de Brest. Concernant les salariés de la Fabrique, la médecin du travail de Rennes, dont ils dépendent, doit échanger avec les responsables Fabrique. Cela complexifie les choses pour les salariés de la Fabrique en région.

Les élus s'étonnent du peu de personnes formées aux techniques de défense (2 en 2022). La RRH précise que trop de journalistes ont annulé leur participation à la formation « techniques de défense en reportage », c'est une formation essentielle d'après la direction. Les représentants du personnel proposent de transmettre aux journalistes les contacts des agents de sécurité (accompagnement sur les manifestations) afin d'éviter les freins administratifs.

Selon la RRH, ce bilan santé annuel permet de finaliser ou relancer des dossiers. Les représentants de proximité déplorent que si peu de place soit faite à leurs actions dans le document.

## Développement RH : Suivi formation à l'édition à Brest et à Rennes

RRH : le responsable d'édition à Brest a travaillé sur un document précisant le déroulé d'une journée type à l'édition en breton, il a aussi répertorié les outils techniques nécessaires à sa fabrication. La prochaine étape consiste en la planification d'une après-midi dédiée à l'amendement de ce document avec les salariés qui concourent à l'édition An Taol Lagad. Un complément technique sera dispensé par Bruno Laurans. La RRH souhaite caler cette après-midi fin septembre ou début octobre.

Suite aux questions des représentants du personnel, la RRH précise que les salariés assurant l'intérim du responsable d'édition bénéficieront d'une prime à l'acte, revalorisée (passage du journaliste de « chef d'édition » à « responsable d'édition » en janvier dernier) et versée par semestre.

Le rédacteur en chef va identifier un temps de formation PIC pour les deux journalistes d'ATL qui ne sont pas encore formés (mise en ligne d'ATL quotidienne).

Enfin, les représentants du personnel relaient une demande déjà formulée à Iroise à plusieurs reprises : une solution doit être trouvée pour que les noms des salariés qui concourent à l'édition en langue bretonne apparaissent à un moment ou un autre à l'antenne. Jusqu'à présent, ni les noms des journalistes, ni ceux des monteurs, ni ceux des OPS, ni celui de l'assistante d'édition, ni celui de la personne au sous-titrage n'apparaissent, faute de temps de lecture avec les sous-titres.

La direction comprend la demande et va se pencher sur la question.

## Situation de l'emploi : Départs, postes vacants, mobilités, recrutements

9 postes ont été identifiés comme vacants en Bretagne par les représentants du personnel. En ces temps de mise en route de Tempo, il est urgent de les combler ! En cours de comblement :

1 poste de documentaliste multimédia. 5 entretiens ont eu lieu le 13 août, le poste passera au COCA du 14 septembre (6 candidats, dont des demandes de 2 mobilités et des CDD).

1 poste de scrite, Marie Caillard est recrutée, en attente de signature du contrat.

1 journaliste rédacteur-présentateur, Inès Tayeb est détachée jusqu'au 31 décembre.

1 monteur à Iroise, Erwan Kermarrec est recruté, date d'embauche pressentie au 1er octobre.

1 journaliste rédactrice en chef, Laetitia Fouque

1 responsable d'édition, Bruno Laurans.

1 chef d'équipement, Jean-Michel Marand, 1 juillet 2023.

1 mission IMG, Christine Carlier, en remplacement de Yohan Darielle (absent 4 à 6 mois), en poste jusqu'au 31 décembre 2023 a minima.

1 gestionnaire administrative du personnel et de la paie, le contrat de Nadine Mourdi est prolongé.

1 chargée de gestion administrative auprès du chef de centre, publication du poste en sept.

Restent 2 postes de journalistes, 1 poste chargé de gestion d'administrative auprès du service RH et 1 poste d'OPS vacants.

### Santé au travail :

#### Suivi des situations en cours

Pas de suivi ce mois.

#### Suivi des préconisations du COPIL de prévention des RPS – PTA,

Le questionnaire à destination des PTA, suite au COPIL sur les RPS, doit encore être amendé.

#### Point de suivi de l'alerte pour « risque grave » au sein des équipes web

La responsable des ressources humaines souligne que la réponse concerne différents périmètres : local et réseau. Le CSE réseau a la primeur de la présentation des actions décidées par la direction.

En conséquence, les élus de proximité auront une présentation de la déclinaison locale des actions à l'IP de septembre.

## POINT 2 : ORGANISATION ET PLANIFICATION

### Projet Tempo

Première information donnée par la RRH, on ne parle plus de Tempo, on parle désormais d'Ici 12/13 et Ici 19/20.

En préambule, les élus ont dit leur étonnement de ne pas avoir eu un seul document sur l'organisation du travail et plus précisément sur la planification des salariés, par service, à J-4 du lancement d'Ici. Ils auraient souhaité avoir une mouture non définitive pour pouvoir échanger.

La direction explique que les plannings ont été réalisés en concertation avec les salariés, et que des ajustements sont encore en cours, en fonction des retours des services. Elle travaille aussi en concertation avec le réseau. Par ailleurs, elle avoue avoir encore quelques difficultés à caler certains horaires et doit arbitrer des choix notamment sur la vacation en décalé d'une équipe d'actualité. La rédactrice en chef déclare cependant que les horaires pressentis seraient 11h-21h et que tous les journalistes de toutes les implantations bretonnes y participeront.

Comment la rédaction en chef envisage de faire quand l'équipe en décalé se trouvera à Brest et qu'une actualité se déclenche en Ille et Vilaine ou inversement ? La rédactrice en chef assure qu'il ne sera pas question de faire traverser la Bretagne à l'équipe.

Les élus reposent la question de la mise en place d'une astreinte, mais la direction répond que c'est une décision du réseau et que les budgets ne permettent pas de mettre ce système en place.

#### Plannings des équipes à venir

Pour Ici 12/13, la conférence de rédaction commencera à 8h30, sauf le lundi 4 septembre où elle commencera à 8h et le mardi 5 où elle commencera à 8h15, afin que chacun prenne ses marques.

Elle est fixée à 9h pour Ici 19/20.

- Les rédacteurs en chef adjoints seront planifiés 3 jours de JT soir (JTS) maximum, un jour de JT midi et un de prépa, afin de ne pas exploser leur compteur horaire. Celui qui travaille sur le JT soir la semaine A, sera planifié de planning et de prévi la semaine B.

- Le rédacteur en chef du midi fera 3 JTM, une prépa et une autre activité à déterminer.

Sur l'effectif de 5 RCA, 3 sont identifiés plutôt pour les JTS et 2 sur les JTM.

-Les présentateurs.trices du midi travailleront de 8h à 18h du lundi au vendredi. Ceux du soir feront 9h-20h du lundi au jeudi. Les élus ont redemandé des précisions sur la planification du 5eme jour. Nous attendons toujours la réponse !

Pour les week-ends, la présentatrice travaillera du vendredi soir au dimanche soir, avec une prépa le jeudi. L'adjoint sera planifié du samedi au lundi.

- A l'édition, il est prévu un chef d'édition sur le JT Soir pendant 3 jours, puis 2 jours sur le JT Midi.

- Une scripte par édition (une le midi et une autre le soir) secondées par une scripte de support. La scripte en support du lundi au vendredi fera la prépa de DEP le jeudi. Elles continueront à travailler sur 4 jours. Il est prévu de refaire un point avec le service dès la première semaine. Une attention particulière sera portée au planning des scriptes afin que ce ne soit pas toujours la même qui termine tard le soir.

- Cadres régie /vidéos : ils travailleront 1 semaine sur 2 à 4 jours, avec un accord sur l'optimisation des jours de récupération (pose ½ RTT Employeur ou ½ récupération employeur sur la semaine la plus légère).

La direction veillera à limiter le nombre de jours successifs d'encadrement de régie.

Vacation serveur/mélangeur : 10h30-20h00.

Vacation nodal : 9h30-20h00.

-Montage : 4 monteurs par jour dont 1 montage actu en décalé 9h30-20h00 (1 différent chaque jour). Les horaires pour les 3 autres monteurs restent inchangés.

Le week-end, 3 monteurs sont prévus.

Les élus préviennent, une nouvelle fois, qu'il existe un risque de dysfonctionnement et de forte tension le week-end. Plusieurs incidents ont éclaté cet été du fait du sous-effectif au montage, alors que les éditions étaient beaucoup plus courtes.

Les représentants de proximité notent que lors de la fabrication du "Plus de l'actu" et du 18h30 il y avait un cinquième monteur de planifié chaque semaine. Ils suggèrent de déployer ce potentiel le week-end. Le chef de centre réplique que ce cinquième monteur était un "dépassement exceptionnel" d'ETP.

Il ajoute qu'il y a un jeune en contrat de qualification qui va gagner en autonomie, et qui est "potentialisé". Pour les élus, les contrats en alternance ou de qualification ne doivent en aucun cas remplacer nos effectifs, même s'il est normal et souhaitable que ces alternants pratiquent le montage.

-Vacation régie son : 10h30-20h00 et vacation mixage : 10h00-20h00.

-Vacation OPV : 10h00-20h00.

Concernant Iroise, les nouvelles éditions Ici 12/13 et Ici 19/20 ne devraient pas avoir d'incidences sur les horaires de travail des équipes. Sauf peut-être sur les horaires de l'assistante d'édition. Les représentants du personnel répondent qu'il est évident que les horaires de l'assistante d'édition vont changer : ATL étant diffusé à 12h45 au lieu de 12h14 et Iroise étant diffusé à 19h08 au lieu de 18h50.

Autre question soulevée : parlera-t-on de basse activité pendant les vacances ? Si oui, avec quelle planification ? La direction dit ne pas avoir les réponses, elles doivent venir de Paris...

## Déclenchement des RTT et grèves

La RRH rappelle que le décompte des heures se fait de manière hebdomadaire.

Pour une semaine de 5j les RTT sont générées à partir de 35h00.

Pour une semaine de 4 jours avec férié, les RTT sont générées à partir de 31h12 de travail. Idem en cas d'absence ou de grève.

Pour mémoire, 59 mn enlèvent le même nombre de temps, une demi-journée de grève, 3h54 du décompte hebdo. Pour une journée complète de grève, ce sont 7h48 qui sont soustraites au total.

## Rédaction :

### Planning à 4 semaines

Petit rappel de la RRH en préambule : l'accord d'entreprise prévoit que pour les salariés en horaires variables, le seul planning qui prévaut est celui affiché le vendredi précédent la semaine de travail.

Les élus ont souligné que ce planning à 4 semaines est pourtant réalisé chaque été, depuis des années. Avoir à minima, un planning à 4 semaines avec les présences/absences serait déjà une avancée.

Aujourd’hui, il est fait de façon hebdomadaire. Ce qui a des conséquences sur l’organisation personnelle des salariés.

La direction assure qu’un travail est en cours avec l’UOA pour tenter d’avancer sur la réalisation d’un planning plus en amont.

La rédactrice en chef explique qu’avec Ici 12/13 et Ici 19/20, l’activité de prévision et de planning va être renforcée et devrait permettre d’anticiper l’activité et les plannings.

Il est convenu de refaire un point en instance de proximité de novembre.

### Organisation du web durant la période estivale

La rédactrice en chef affirme que les préconisations de planification de 2 personnes au web durant l’été ont été respectées, que des renforts ont été pris sur les opérations spéciales, tel que l’Interceltique.

Sur la question du pilotage du web, la rédactrice en chef admet que tous les rédacteurs en chef n’ont pas la même “appétence” pour la chose numérique et que “certains ont du mal à gérer certains aspects … mais qu’épaulés par l’éditeur numérique, ça fonctionne”.

Les élus confirment que certains rédacteurs en chef ne semblent pas concernés par le web et que parfois « il n’y avait pas de pilote dans l’avion », car la responsabilité éditoriale incombe au rédacteur en chef du jour quand il n’y a pas de pilote désigné. Les élus estiment qu’il serait nécessaire de sensibiliser ou former certains RCA. Le directeur régional s’engage à faire un point avec la rédactrice en chef et la RRH sur les besoins en formation.

Les représentants de proximité remarquent, comme cela a pu être dit en réunion du numérique, que les chiffres d’audience du mois de juillet étaient très bons, meilleurs que ceux d’août. Peut-être parce qu’il y a eu davantage de contributeurs chaque jour ? (En juillet, il y a régulièrement eu 3 contributeurs au web). Outre l’aspect statistique, les représentants de proximité notent que quand il y a davantage de monde au web, les journalistes peuvent travailler sur des papiers autres que du desk ou de l’actu, sur des contenus plus originaux ou plus approfondis. Cela donne du sens à leur travail.

Enfin, les salariés souhaiteraient savoir ce qu’il en est de l’application et du site ICI. Actuellement, les papiers de France Bleu et France 3 sont republiés sur l’appli sans aucune coordination. A la veille du lancement de la marque ICI à l’antenne, cela ne fait pas sérieux. On attend une stratégie pour le numérique depuis des mois, voire des années.

### Difficultés d’envoi 4G lors de la couverture des Vieilles Charrues (VC)

Pendant le week-end du 14 juillet, il y avait un manque criant de DSNG pour pouvoir envoyer les images dans des conditions décentes et fiables. A défaut, la présence d’un monteur s’avérait indispensable : il n’y aurait eu qu’un PAD à envoyer, ce qui simplifiait les choses amplement.

C’est notoire, les conditions d’envoi sont extrêmement aléatoires dans un festival de cette envergure, avec des dizaines de milliers de téléphones portables qui saturent le réseau.

Pourtant, lors de la réunion de la rédaction Bretagne du 28 juin dernier, la veille de l’été, le rédacteur planifié sur les VC s’était inquiété de l’absence de monteur planifié. Les élus avaient également alerté la rédaction en chef lors de l’instance du mois de juin

Malgré cela, ni le DSN, ni un monteur n'ont été planifiés pour ce week-end des vieilles charrues.

Les élus ont fait remarquer que s'il y avait un problème de personnel, il aurait pu être compensé par une réaffectation du DSNG plutôt sur la fin de semaine. Il faut prioriser les DSN, et profiter de cette expérience.

Conséquence, le samedi, en fin d'après-midi, alors que le sujet était prêt pour l'envoi vers 17 h 30, le JRI a dû courir jusqu'à Rostrenen, à une vingtaine de kilomètres de Carhaix pour pouvoir envoyer les images. Il était alors 18 h 30. Les tentatives plus proches avaient échoué.

Résultat : le rédacteur en chef n'a pas souhaité prendre de risques et a remplacé le reportage et les plateaux prévus par un sujet secours. La diffusion du sujet VC a été annulée.

Toute cette fatigue et ce stress pour rien. Cela a généré une grosse frustration de l'équipe, qui a déploré un manque d'anticipation et d'organisation.

La rédactrice en chef a précisé que le gros de la couverture des VC était prévu le jeudi et le vendredi, mais pas forcément le week-end.

L'envoi d'un autre sujet a pu se faire le dimanche, mais non sans mal, une fois de plus. Sans compter la question délicate de la gestion de la couverture du décès de Jane Birkin par l'encadrement rennais.

Le directeur régional assure que cela sera abordé plus tard à l'occasion d'une réunion de debriefing avec les principaux concernés.

La rédactrice en chef a reconnu que certains endroits étaient difficiles. Elle se réjouit de l'efficacité des pages d'été, dans l'ensemble. Le choix a été fait de placer le DSN sur le festival, le vendredi.

Les élus ont insisté sur la souffrance au travail pour l'équipe, liée à cette gestion du 14 juillet.

#### **Quelques précisions sur l'état du DSN :**

Le DSN a accumulé les pannes : suite à une révision du groupe électrogène en mai, le défaut d'un faisceau de câbles électriques avait été constaté. Faute d'avoir la pièce à disposition pour le réparer, le fournisseur, à la demande de France 3, a procédé à une réparation de fortune qui aurait dû tenir pendant toute la période estivale... raté : elle a lâché au bout de deux jours d'exploitation. Le DSN a donc été immobilisé pendant les deux premières semaines d'août et l'élément fautif a été remplacé, ce qui a permis au passage de réparer une patte de fixation du groupe qui était cassée.

Las... deux jours après la remise en service du DSN, c'est le moteur du porteur qui a fait des siennes : le véhicule est donc depuis immobilisé à Auray, car le garage n'étant pas référencé dans le logiciel Arianne, on ne peut pas, pour l'instant, éditer le bon de commande qui permettrait d'engager les travaux.

Le porteur du DSN, environ 14 ans, 300 000 kilomètres au compteur, et un moteur qui donne des signes de fatigue de plus en plus évidents. Le chef de centre indique que l'on tente de maintenir cet équipement autant que possible, car il ne sera de toute évidence pas renouvelé, malgré le fait qu'il convient aux demandes éditoriales de pages extérieures, en multi caméras, avec une mise en œuvre beaucoup plus simple et légère qu'un VPTL. En plus de la réparation en cours, la faisabilité de l'échange standard du moteur sera étudiée pour prolonger au maximum sa durée de vie, et ce d'autant plus que d'importants travaux ont été engagés au cours des dernières années. (Amplificateur RF, réparation de la parabole...).

## Diffusion de sujets en breton dans le cadre du journal régional

C'est le même constat que pour l'été dernier.

Les collègues bretonnantes sont frustrés de voir que si peu de reportages en langue bretonne aient été diffusés, pendant la période estivale.

Ils avaient déjà attiré l'attention sur ce point-là dans un mail du 14 juillet à l'attention de la direction, faisant état du manque de moyens pour la réalisation de reportages en breton pendant l'été.

8 sujets en breton auraient été diffusés, principalement en août. Essentiellement, le midi et quelques-uns ont été (re)diffusés dans le journal du soir. Tous auraient mérité une visibilité systématique le soir, d'après les élus et les salariés.

D'autant que l'actualité culturelle est riche pendant cette période et que cela répond à une demande des téléspectateurs.

Les élus regrettent qu'il n'y ait pas eu de réunion anticipée à Iroise et en Bretagne suffisamment en amont de l'été, avant la réalisation des plannings, d'autant que les souhaits de congés sont recueillis dès le mois de février. Cela aurait permis de mieux organiser la couverture des sujets possibles en breton, ainsi que le sous-titrage en tenant compte des disponibilités du personnel. La réunion proposée a eu lieu seulement vers la mi-juin. La rédactrice en chef a répondu qu'il y avait une belle offre en breton proposée sur le web, grâce à la présence des équipes bretonnantes de Rennes sur l'Interceltique.

Plus largement, les élus ont demandé quelle devait être la place des sujets en breton pendant l'été, un par semaine ? Puis, dans le cadre d'ICI dans le JT ? Quelle est la volonté éditoriale de la direction ? La rédactrice en chef a répondu qu'il n'était pas question de faire 50% de sujets en breton, mais qu'on pourrait quand même rééquilibrer les choses. Que cela doit s'intégrer dans de nouveaux conducteurs, avec l'actu régionale, nationale et internationale. C'est complexe. Il y a un vrai travail éditorial à faire.

Une élue rappelle les engagements de France 3 Bretagne en matière de production audiovisuelle en langue bretonne dans le cadre du COM avec la région.

## Suivi abonnement au magazine Ya

Les démarches pour l'abonnement ont été entreprises dès janvier. Des contacts avec l'éditeur ont été pris pendant l'été pour comprendre pourquoi le magazine n'arrive toujours pas à la rédaction. Pour l'instant, le prestataire n'a pas répondu. Il a été convenu entre les élus et la direction de relancer le rédacteur en chef adjoint d'Iroise régulièrement pour solliciter l'éditeur et solutionner cette situation.

## **Technique :**

### Gestion UTS

Point reporté par manque de temps.

## Planification des OPS sur les véhicules de reportage dans le cadre de l'actualité

Lorsqu'ils sont planifiés d'actu, les OPS sont affectés au prévisionnel à une équipe qui ne correspond pas forcément à celle avec laquelle ils vont effectivement travailler. Le véhicule auquel leur nom est rattaché ne correspond pas, dans ces cas, à celui qu'ils emprunteront pour le tournage, ce qui n'est pas sans poser des problèmes d'assurance.

Le chef de centre indique que les personnels de gardiennage ont la possibilité de procéder à ce type de modifications, et doivent les faire remonter aussi vite que possible à l'encadrement de façon à ce qu'elles soient prises en compte. Un rappel leur sera adressé afin que tous aient le même niveau d'information à ce sujet.

## Gestion des sources extérieures à la locale Iroise

Deux documents ont été transmis par mail à tous les intéressés le 29 août de cette année. L'un est un récapitulatif du workflow technique de la locale, incluant les diverses procédures d'acquisition et l'autre est une "fiche cuisine" reprenant la méthode pas-à-pas permettant de faire l'acquisition d'une vidéo lue sur le PC de capture vidéo situé au point d'ingest.

Si le second document se présente bien comme une fiche pratique, en revanche, il est d'une part difficile de s'y retrouver car les procédures sont noyées dans un document de 31 pages, d'autre part les méthodes qui y sont présentées ne sont pas toutes détaillées.

Enfin, se pose la question du rôle de chacun et donc de savoir qui doit procéder à ce type d'acquisition. Certains journalistes regrettent qu'il ne soit plus question de solliciter les échanges (régie) de la station de Rennes pour mettre à disposition ces sources extérieures prêtes à être utilisées. Cela fait un transfert de tâches supplémentaires pour les journalistes de la locale.

## Bilan de la planification de l'été des services son et montage

Les élus ont partagé avec la direction les difficultés rencontrées par les OPS, le service de montage et les journalistes sur la planification d'un unique OPS le dimanche et de la répartition géographique du mixage en semaine.

La direction a coupé court au débat en annonçant que ce dispositif devient caduc avec l'arrivée d'ICI du fait de l'urgence et de la longueur des éditions. Le maintien du mixeur de Brest pendant les périodes estivales et de Noël dépendra de l'activité d'Iroise, affirme la direction technique.

## POINT 3 : EXPLOITATION / IMMOBILIER MOYENS GENERAUX / HYGIENE SECURITE

### Point sur le projet immobilier France Bleu Armorique

#### Point de suivi des travaux

- 1er étage du bâtiment de la Fabrique : les sanitaires ont été mis en service et il ne reste que quelques retouches de peinture à effectuer.
- Future Agora (anciennement bureau des scriptes, et salle de réunion) : les travaux d'électricité sont en cours. Pour information, cet espace sera commun à France 3 Bretagne et France Bleu Armorique, au même titre que le réfectoire, la salle de repos, les salles de réunion et la salle de formation. Les élus suggèrent d'aménager le coin cuisine en lieu et place de l'ancien bureau de la palette antenne, ce qui lui permettrait d'être au plus proche des deux stations. Quant au réfectoire, son emplacement n'est pas arrêté.
- Espace France Bleu : les travaux de climatisation, ventilation et chauffage sont en cours. Les locaux devraient être en principe livrés au cours de la semaine 42, néanmoins un retard est à envisager car la réfection du sol impose des opérations plus lourdes que prévues.

Les élus s'interrogent sur le projet de parking à vélo, au point mort depuis plusieurs années. La question se pose d'autant plus que l'arrivée de France Bleu Armorique dans les locaux ramènera une dizaine de vélos supplémentaires en plus de la quarantaine déjà présents. Le directeur régional et la responsable RH conviennent du fait qu'il s'agit d'un sujet à ne pas négliger. D'autant que les déplacements à vélo augmentent de façon exponentielle à Rennes, surtout pour se rendre à son travail.

#### Relevés niveaux d'amiante dans l'air lors des travaux de désamiantage

#### Point reporté par manque de temps

#### Open-space rédaction : étude acoustique et aménagement des rangements

Une étude acoustique a été réalisée dans l'ensemble des récentes zones de travaux le 2 août de cette année. Des préconisations suivront pour respecter le cahier des charges en fonction du type d'usage des locaux (Salle de rédaction, bureaux, espaces de confidentialité, salles de montage...). Tout ce que l'on sait à ce jour, c'est que la modification des cloisons pour isolation acoustique entre les bureaux fermés est actée.

Les élus font remarquer qu'on ne connaît pas les modalités techniques de réalisation de cette étude. Côté calendrier, on ne sait ni quand seront rendues les préconisations, ni quand seront engagés les travaux permettant de rendre ces lieux un peu plus vivables.

Le hub numérique va être déménagé d'environ 10 mètres afin "d'éloigner les sources de bruit les unes des autres"...

Enfin, côté rangements, s'il manque des placards, ils peuvent être demandés au service IMG. Les élus font remarquer que le nombre assez important de cartons entreposés dans la rédaction posent un problème de sécurité en cas d'incendie. La direction indique qu'ils sont le fait de salariés en partance n'ayant toujours pas récupéré leurs affaires, ou d'autres ne les ayant toujours pas rangées... faute de placards font remarquer les RP.

### Isolation sonore de la climatisation du toit

La caractérisation acoustique des nuisances provoquées par les évaporateurs de climatisation du rez-de-chaussée ainsi que la mise en place de barrières acoustiques sont prévues. Pour l'heure, c'est leur prise en charge budgétaire qui est à l'étude.

Une nouvelle centrale de traitement de l'air a été mise en place pour l'espace France Bleu. Elle est située au niveau de bureau de l'assistante du chef de centre.

### **Accessibilité du centre-ville de Rennes avec les véhicules de reportage**

Suite à la mise en place de la zone à trafic limité de Rennes, l'accès des véhicules de reportage au centre-ville est devenu très compliqué. La procédure veut que l'on prenne au préalable contact avec le service de presse de la ville afin d'être temporairement autorisé à y accéder. Les élus font remarquer que cette procédure prend du temps et ne peut convenir pour des tournages décidés le matin-même comme cela arrive fréquemment. La solution du vélo-cargo un temps envisagé a été testée à Strasbourg, mais n'a pas donné de résultats satisfaisants, si bien qu'elle a été abandonnée.

Le directeur régional prendra sous peu contact avec la mairie de Rennes pour essayer de faire avancer ce sujet.

### **Choix du nouveau véhicule utilitaire**

L'actuel véhicule utilitaire est une location sans option d'achat. La direction explique notamment qu'avec 6 places, l'objectif est aussi de s'en servir pour des transports groupés lors d'événements exceptionnels (PAE) ou un JT décentralisé par exemple. Il reste toutefois aménageable à la demande, avec une autorisation préalable du loueur lorsque les modifications engagent sa structure (Ouvertures de vitres notamment). Les modifications du type ajouts de caissons en contreplaqué à l'intérieur pour du rangement ou de l'agencement peuvent être réalisées sans autorisation.

Pour les opérations telles que les pages d'été, la location d'un véhicule adapté reste donc de mise.

### **Bilan de l'exercice incendie réalisé à Rennes le 22 aout 2023**

Point reporté par manque de temps

## POINT 4 : ACTUALITE GENERALE DE L'ANTENNE BRETAGNE

### Suivi de l'activité,

Première instance de proximité pour la nouvelle déléguee antenne et contenu (DAC), Sophie Guillin. Les élus ont rappelé l'engagement historique entre l'antenne de Bretagne et la Fabrique. Une collaboration depuis des décennies pour la fabrication d'émissions tel que Bali Breizh, Littoral, Abers Road ... Les élus ont souligné l'attachement des salariés des 2 entités à ces coopérations. Elles permettent une activité riche en post production et pour les équipes légères de la Fabrique. Coté antenne, sans ce droit de tirage, impossible de construire la même grille de programme. Nous avons aussi souligné les obligations contractuelles que nous avons avec le COM régional (contrat d'objectifs et de moyens).

La déléguee a expliqué qu'il n'y aurait pas de modifications avant la rentrée de janvier 2024. Toutes les énergies doivent être mobilisées pour ICI 12/13 et ICI 19/20, dit-elle.

Coté COM régional, d'après la DAC, la reconduction de ce contrat d'objectifs et de moyens a conforté la production de fictions. Elle assure aussi son attachement aux documentaires et fera en sorte qu'ils soient encore nombreux à l'avenir.

### Grilles d'antenne de septembre 2023

Les élus ont demandé qu'ATL réapparaisse sur la grille du midi. Il a été retiré "pour plus de lisibilité de la grille des programmes", selon la DAC. Au vu de l'émoi, elle a décidé de réinscrire cette édition dans la grille.

Homard et cordon bleu. Les élus ont demandé si un OPS de l'antenne était toujours au tournage. La DAC vient d'arriver. Elle ne maîtrise pas encore tous les dossiers. Elle a informé les élus de son intention de convaincre ses homologues de récupérer ce programme pour une diffusion dans leurs antennes.

## Prochaines réunions des RP : le 21 septembre à Rennes

Vos propositions de problématiques et vos questions pour cette réunion sont à adresser à vos RP avant le 13 septembre à 14h :

[david.merieux@francetv.fr](mailto:david.merieux@francetv.fr)  
[gwendal.poiron@francetv.fr](mailto:gwendal.poiron@francetv.fr)  
[isabelle.rettig@francetv.fr](mailto:isabelle.rettig@francetv.fr)  
[chloe.tempereau@francetv.fr](mailto:chloe.tempereau@francetv.fr)  
[maylen.villaverde@francetv.fr](mailto:maylen.villaverde@francetv.fr)  
[anne.arvor@francetv.fr](mailto:anne.arvor@francetv.fr)  
[florence.malesieux@francetv.fr](mailto:florence.malesieux@francetv.fr)  
[olivier.melinand@francetv.fr](mailto:olivier.melinand@francetv.fr)  
[thierry.rey-suarez@francetv.fr](mailto:thierry.rey-suarez@francetv.fr)  
[herve.tiercelin@francetv.fr](mailto:herve.tiercelin@francetv.fr)

OU

[rp.bretagne@francetv.fr](mailto:rp.bretagne@francetv.fr)

## Numéros utiles

**Médecine du travail** : rdv à l'initiative du salarié est possible et reste dans un cadre confidentiel.

Rennes, Lorient & Saint Brieuc : 02 99 29 75 85 (D<sup>r</sup> Debry)  
Brest & Quimper : 02 98 02 81 81 (D<sup>r</sup> Pegorie)

**Assistantes sociales** : Lucie BESNARD

Tel. 0 800 94 12 21 ou [www.respondage.com](http://www.respondage.com)

**Psychologue du travail** : Jérôme LE TIEC du cabinet ACCA

Interlocuteur pour salariés : 0 800 730 870  
Interlocuteur pour manager et élu : 0800 730 875

En cas de discrimination : [www.allodiscrim.fr](http://www.allodiscrim.fr) code FTV : 1277